

Image not found or type unknown



Information suite à garde alternée

Par **soubaman**, le **26/02/2010** à **13:38**

Bonjour,
Mon amie est séparée et est en garde alternée pour son enfant depuis 1 an 1/2. Je suis avec mon amie depuis un an.
Son ex-compagnon demande, par l'intermédiaire de son avocat, que je fournisse mes bulletins de salaires et avis d'imposition.
Puis-je refuser?
Merci de votre réponse

Par **Marion2**, le **26/02/2010** à **14:09**

Bonjour,
Non, vous ne pouvez pas refuser.
Si son ex-compagnon vit avec une autre personne, vous êtes également en droit de demander les justificatifs des revenus de cette personne.
Bonne journée.